

C.A.P.N. des professeurs agrégés des 3, 4 et 5 juillet 2007 (accès à la hors classe)

Depuis la note de service de novembre 2004, une évaluation et un avancement de grade largement discrétionnaires ont été mis en place dans l'objectif de réaliser des économies substantielles sur la retraite de tous les collègues qui partiront sans cette légitime gratification de fin de carrière. Alors qu'avec l'ancien barème (avant 2005), **tous les agrégés par concours ayant atteint 4 années d'ancienneté dans le 11^e échelon (et exerçant dans le supérieur) étaient promus**, le nombre des exclus ne cesse désormais d'augmenter. Leur nombre précis ne peut être fourni, dans la mesure où de nombreux dossiers restent bloqués en Capa (ce qui n'était pas le cas les années précédentes), mais il est certainement supérieur à 200 (contre 74 en 2005 et 162 en 2006). L'explication de cette situation doit être recherchée dans les dernières modifications : écrasement des écarts entre les échelons et de l'ancienneté dans le onzième, disparition de la bonification pour ceux ayant dépassé 4 ans dans cet échelon. Redisons aussi notre regret de voir entérinée la disparition de la considération des diplômés qui ne bénéficie désormais d'aucune prise en compte spécifique. Le surcroît de qualification dont ils témoignent mérite pourtant, à nos yeux, d'être reconnu.

A l'architecture du barème, il faut ajouter les pratiques contraires à l'esprit de cette promotion. Nous voulons essentiellement parler des modifications des avis d'une année à l'autre, au rythme des changements de chef d'établissement, **alors que le jugement doit concerner l'ensemble de la carrière**. Les conséquences, en termes de découragement, sont inestimables. Et même si le ratio promus/promouvables a été fortement augmenté (de 3,72% à 5,7%), en partie grâce aux luttes des personnels, il n'est pas certain, dans la mesure où barème et procédure ne sont pas satisfaisants, que le nombre de déçus connaisse une baisse significative. Dans ce

contexte, nous ne pouvons que regretter qu'il reste des collègues promus par le fait du prince et dont, cela va sans dire, le « mérite » nous a échappé (2 cas dans le supérieur).

Il y a néanmoins des motifs de satisfaction, au premier rang desquels figure l'écoute attentive accordée en séance à l'étude des situations particulières. Un autre point positif doit être souligné : le retour bienvenu à une barre unique de promotion pour les Prag. Aucun dossier ayant atteint cette barre n'a été écarté alors que, rappelons-le, le barème n'est plus qu'un instrument d'aide à la décision et, en conséquence, ne s'impose nullement à l'administration. En outre, comme l'année dernière, celle-ci a accepté, dans deux types de cas, l'étude des dossiers de collègues dont le barème était en dessous de la barre. D'une part, de ceux qui furent victimes des conditions d'attribution des points d'échelon, bien que ces dispositions n'aient guère concerné l'enseignement supérieur, en raison de la restriction du nombre de dossiers que les commissions académiques pouvaient transmettre à la Capn (passage de 30% en 2006 à 20% cette année). Et, d'autre part, de ceux, nés en 1948 ou avant, dont la promotion produisait un bénéfice financier immédiat.

L'augmentation susmentionnée des possibilités budgétaires (2077 contre 1375 en 2006) reste encore insuffisante au regard de la population examinée en CAPA 36432 (second degré et supérieur confondus), parmi lesquels 7236 ont été transmis à la CAPN. Ajoutons à ces données que nous décomptons 9410 agrégés au 11^e échelon dont 4084 avec, au moins, 4 ans d'ancienneté dans celui-ci.

Pour l'enseignement supérieur, les 273 candidats promus (contre 173 en 2006) sont nés entre 1944 et 1959 (sauf un né en 1965 et au 10^e échelon), mais 96,6% entre 1947 et 1956 et 86% entre 1948 et 1955. L'âge moyen reste élevé (environ 55 ans). Les promotions d'agrégés par liste d'aptitude sont en très fort recul : 3,7% contre 11% en 2006, 19,3% en 2005 (mais seulement 5,5% en 2004). La part des femmes est, elle, en nette augmentation : 43,6 contre 35% (en excluant les STI). Tous les

promus, à l'exception d'un seul (voir supra), sont au 11^e échelon dont 195 avec 4 ans et plus d'ancienneté.

La priorité reste la nécessité d'augmenter le nombre d'emplois budgétaires et de modifier l'équilibre du barème afin de faire de la hors classe le terme de la carrière de tous les agrégés.

Bilan par discipline

Discipline	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001
Allemand	7	12	3	3	2	5	2
Anglais	36	20	19	18	28	21	10
Arts plast - arts appl.	9	2	5	3	5	4	2
Économie et gestion	26	16	12	19	16	15	6
Éducation musicale	5	2	4	3	2	2	1
EPS	31	17	13	15	21	17	11
Espagnol	8	2	2	5	5	2	2
Génie biologique	0	0	0	0	0	0	1
Histoire-géographie	7	16	9	9	9	10	16
Italien	2	0	1	1	0	0	2
Lettres	26	18	13	18	25	27	21
Mathématiques	36	24	20	33	28	22	12
Philosophie	3	6	2	3	7	6	6
Portugais	1	0	1	0	1	0	0
Russe	0	0	0	0	1	1	0
SVT	4	3	3	4	2	6	3
Sciences physiques	20	14	10	15	12	10	5
SES	6	2	1	1	4	1	1
STI	46	19	17	20	17	13	8

Répartition académique :

Aix-Marseille : 15

Amiens : 2

Besançon : 5

Bordeaux : 17

Caen : 3

Clermont : 3

Corse : 2

Créteil : 16

Dijon : 4

Grenoble : 16
Guadeloupe : 1
Lille : 15
Limoges : 5
Lyon : 15
Martinique : 1
Montpellier : 10
Nantes : 10
Nancy : 12
Nice : 12
Orléans-Tours : 12
Paris : 24
Poitiers : 8
Reims : 4
Rennes : 4
Réunion : 1
Rouen : 9
Strasbourg : 10
Toulouse : 14
Versailles : 23

Hervé LELOUREC
Alain POLICAR